

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 19 (1948)
Heft: 6

Artikel: Essai de sociologie delémontaine
Autor: Rebetez, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825434>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XIX^e ANNÉE

N^o 6

JUIN 1948

SOMMAIRE :

1. *Essai de sociologie delémontaine.*

2. *Une mission politique de Xavier Stockmar en pays neuchâtelois*

Essai de sociologie delémontaine

Introduction

La sociologie a pour but de déterminer les lois générales qui caractérisent l'évolution des sociétés. Elle considère la base géographique sur laquelle vit le groupe humain, examine les rapports des hommes avec la terre puis des hommes entre eux. Elle fait des emprunts à l'histoire, au folklore, à la statistique et à l'histoire de l'art pour signaler l'apparition du progrès, expliquer le présent et préparer l'avenir. Elle consiste, en quelque sorte, à rechercher l'origine du comportement des hommes et à en voir les conséquences. Nous étudierons donc les phases caractéristiques du développement de Delémont en partant de la connaissance du milieu géographique, en mettant en évidence les manifestations les plus capables de faire comprendre les besoins qu'éprouva cette collectivité à travers les âges. Puis nous essayerons de discerner l'origine de la vitalité actuelle de la cité, à la lumière des données ainsi condensées.

Delémont est une ville de province comme il y en a tant, avec ses églises, son cimetière, sa mairie, ses écoles et ses maisons sagement alignées le long de la Grand'Rue. Comme cela se fait ailleurs, on mentionne à l'intention des hôtes quelques rues anciennes, des vestiges du moyen âge et un château.

Mais Delémont est mieux que cela. Delémont est aussi la ville moderne de plus de 7000 habitants, la ville commerçante, un centre d'attraction dans le domaine économique, un lieu de passage pour le trafic national ou international, un carrefour de routes et de voies ferrées. Delémont n'a jamais su vivre en vase clos. Pour le constater, on peut se pencher sur son histoire. L'histoire, il est vrai, ne nous apprend pas tout et ceux qui l'ont écrite, les Daucourt, les Vautrey, les Quiquerez, ne nous donnent point, par la juxtaposition des faits, la synthèse vivante qui nous ferait sentir l'essor contemporain. L'étude de la carte géologique peut com-

pléter notre information et nous renseigner sur la nature du sol delémontain. Mais, là encore, ce sont des renseignements fragmentaires. Pour comprendre Delémont il faut s'intéresser à sa vie. La première vue d'ensemble de cette cité nous est offerte à Bérider, balcon naturel qui surplombe cette agglomération au nord. Allons-y !

Le milieu géographique

Nous voici à Bérider. La conque que représente la Vallée est bordée de toutes parts de monts assez élevés. La montagne, c'est l'obstacle. On la franchit, il est vrai, mais elle freine le mouvement. Elle rend plus difficiles les relations avec l'extérieur. Constatons pourtant que Delémont a été bâtie là où les gorges de Courrendlin, au sud, et du Vorbourg, au nord, coupent les chaînes jurassiennes. Ces passages permirent d'aller voir ce qui se passait ailleurs et invitèrent ceux du dehors à venir s'établir ici. Delémont est située, enfin, au centre d'une grande plaine qui s'étend, de part et d'autre, à l'est et à l'ouest. Les cultures, qui nous renseignent sur la rentabilité du sol, gage de prospérité, et les cours d'eau — cette force en puissance — ont dû faciliter l'établissement d'une cellule primitive. Nous voilà donc en présence des divers éléments : communications, production agricole, points d'eau, tous favorables au développement du noyau originel.

Ce noyau, considérablement accru, existe là sous nos yeux. Les maisons groupées sur la colline nous révèlent les préoccupations d'autrefois, alors qu'il fallait se serrer derrière des remparts, et les nouveaux quartiers qui s'étalent dans la plaine manifestent les besoins d'aujourd'hui. La ceinture de remparts trop étroite, puis superflue ayant sauté, on s'est rapproché des voies de communications. Le milieu où s'exerce l'activité journalière s'est étendu. Partant de cette réalité : la cité d'aujourd'hui, nous essaierons de découvrir ce qui a fait son développement et sa prospérité.

Nous servant du présent comme documentation — c'est-à-dire de ce qui existe présentement dans nos murs — nous établirons comment Delémont forgea son caractère particulier, et parvint à des résultats dont ne s'approchent point d'autres bourgades apparemment tout aussi favorisées qu'elle.

Le fait social

Pour relater les diverses phases du développement qui nous intéresse, nous voudrions évoquer une première image, celle des deux sauvages qui figurent dans nos armoiries « de gueules à la crosse de Bâle d'argent, accotées de deux sauvages de carnation... une main appuyée sur l'écu, tenant de l'autre un tronc noueux au naturel ». Ces armes parlantes dominent la porte d'entrée de l'Hôtel de Ville et les deux sauvages rappellent la lointaine origine de notre cité. Bien qu'il soit impossible de situer dans le temps l'époque du premier rassemblement d'êtres humains décidés à vivre ici en communauté, ces deux hommes symbolisent le premier fait social : la cohésion. Nos ancêtres n'ont laissé que

des vestiges de leur existence qui ne nous permettent point de retracer leur histoire. Vers l'an 700, cependant, Delémont est une bourgade que l'on mentionne dans des actes, en 755 et 757. La bourgade n'est pas anonyme, elle porte un nom qui, pour nous, suggère déjà la notion de progrès et l'empreinte d'une volonté supérieure aux consciences individuelles.

Indépendamment du groupement des individus, le fait social est surtout caractérisé par la manifestation d'une âme collective, la poursuite d'un même idéal. Un agrégat d'individus ne constitue pas nécessairement une société ; il peut manquer à cette collectivité la cohésion que seul apporte le rattachement à des intérêts communs. Le nombre en effet n'est pas tout, il lui faut l'esprit.

Progrès spirituel

Le trésor de l'église paroissiale de Saint-Marcel possède une pièce d'orfèvrerie du VII^e siècle, la crosse pastorale de saint Germain. Saint Germain, abbé de Moutier-Grandval, vivait dans notre pays à l'époque de la conversion des Alamans, vers le milieu du VII^e siècle. Le duc d'Alsace Adalric étant venu ravager la région, saint Germain mourut martyr dans la plaine, non loin de Delémont où ses restes reposent. Cette crosse est le plus ancien bâton pastoral existant au monde. Elle témoigne aussi de la notion de progrès : préoccupations culturelles ou philosophiques de cette cellule delémontaine que nous avons vue naître, dans une région où la foi nouvelle fut prêchée relativement tôt.

Dès que l'existence matérielle est assurée, la pensée reprend ses droits. Nous avons la preuve qu'au VII^e siècle déjà l'esprit chrétien soufflait en ces lieux. Le problème de l'au delà s'imposait et le bâton pastoral, plus encore que le nom de Delémont seul, suggère l'idée de groupement, de pastoration, et par là même de cohésion. A cause de, ou malgré les temps incertains, Delémont devint une cellule chrétienne et le resta. Cette manifestation de l'âme collective donne au fait social la plénitude que nous attendions. Dépassant la valeur matérielle de ses émaux cloisonnés, la précieuse pièce d'orfèvrerie, héritage de saint Germain, est un émouvant témoignage d'une culture millénaire.

La cité et l'urbanisme

Nouveau progrès : au moyen âge, la bourgade s'est entourée de murailles dont on peut aujourd'hui encore reconnaître l'emplacement et étudier les vestiges

Les remparts, même s'ils les précédèrent, sont la conséquence des franchises accordées à la ville en 1289. Le jour des Rois de cette année-là, Delémont passa au rang de cité et l'acte que possèdent encore nos archives représente nos lettres de noblesse.

Qu'est-ce qu'une ville du moyen âge et comment se distingue-t-elle des bourgs moins favorisés ? La ville reçoit une lettre de franchise. Elle a le droit de construire des remparts, de lever une milice bourgeoise pour se défendre, de faire usage d'un sceau, de

nommer des autorités et de tenir marché. Delémont obtint petit à petit tous ces privilèges qui lui assurèrent son développement ultérieur.

En accordant à nos bourgeois les droits dont jouissaient les citoyens de Bâle, l'évêque Pierre de Reichenstein voulut-il sanctionner un état de faits, ou s'assurer l'attachement et la fidélité des Delémontains ? Nous ne savons. Le XIII^e siècle avait vu les villes italiennes s'émanciper, au cours de la lutte entre le Sacerdoce et l'Empire, et il n'est pas exclu que le prince, après les démêlés qu'il eut avec Rodolphe de Habsbourg, ait cherché à sauvegarder ses droits en favorisant des aspirations régionales et des revendications urbaines. Qu'il s'agisse d'innovation ou de sanction, nous considérons cette décision du prince moins comme une cause de progrès que comme une nécessité sociale, pensant ainsi nous approcher davantage de la vérité historique.

Plus tard, d'autres franchises vinrent parfaire les concessions primitives consenties par l'acte de 1289. On y trouve l'organisation d'une police, des prescriptions relatives à la vente des denrées, à la lutte contre le feu, aux facilités concernant la mise en valeur des terres.

Delémont n'était-elle que le centre d'une contrée agricole ? Non pas. Le fait qu'on y créa un hôpital au XV^e siècle, qu'on réussit à rebâtir la ville après de nombreux incendies — celui de 1487 laissa le plus triste souvenir —, qu'on lutta contre la peste par des mesures d'hygiène, montre bien que l'urbanisme y faisait son chemin, que la cité était assez forte et disposait d'assez de ressources pour entretenir les remparts derrière lesquels elle s'abritait. L'urbanisme delémontain caractérise ces temps-là. Les bourgeois relevaient leur ville quand le fléau la frappait et garnissaient ses murailles quand le danger militaire se faisait sentir. La société des Arbestriers — qui devint plus tard celle des Arquebusiers — entretenait l'habileté des bourgeois au maniement des armes. Certes, un contingent de quelque 160 hommes n'était pas très important mais, en 1575, cet effectif qui comprenait les bourgeois, les habitants, les prêtres et les chanoines, fut soigneusement réparti aux endroits vulnérables de la cité menacée, tandis qu'une réserve de 50 citoyens attendait devant la maison de ville l'ordre d'intervenir au point le plus faible.

En histoire, le statut politique reflète l'état des conditions économiques. Et ceci vaut en particulier pour Delémont où les franchises donnèrent l'essor à une cité artisanale — au XV^e siècle on y trouve cinq corporations de métier, soit quatre corporations d'artisans, une de cultivateurs — et plus tard à une cité industrielle. Dotée d'une organisation politique, militaire, économique, Delémont allait se développant.

L'aisance

Dans toute question de sociologie, il est bon de penser à la vie quotidienne. L'homme travaille à son bonheur. Il poursuit un idéal qui varie selon les besoins de sa nature, plus ou moins raf-

finée. L'aisance apparaît-elle ? Du coup naissent des convoitises nouvelles qui appellent d'autres satisfactions. Le XVI^e siècle est caractéristique à ce sujet. Le moyen âge avait mis l'accent sur la poursuite d'un idéal placé dans l'autre monde. Dès la Renaissance, l'homme, délaissant cet enseignement, rechercha de plus en plus son bonheur en deçà de la mort. Cette conception différente se traduisit par une joie de vivre dont témoignent les œuvres artistiques. A Delémont, cette joie de vivre est manifeste. Nos fontaines du XVI^e siècle, avec leurs fûts décorés, sculptés et peints, marquent l'époque où, dans une large mesure, l'utile fit place à l'agréable. L'hygiène eut ses exigences ; on amena l'eau potable dans tous les coins de la ville. Il faut croire que le bourgeois disposait de moyens financiers plus considérables puisqu'il abandonna la construction de bois pour la construction de pierre. Malgré l'insécurité des temps, on embellit la ville. L'architecture qui, antérieurement, se cantonnait dans le domaine religieux ou militaire, modifia la maison bourgeoise. Nos fontaines actuelles (1576-1591) et la Grand'Rue (spacieuse comme un boulevard moderne et dans laquelle se lisent les dates 1595, 1604, 1610) évoquent cette image plaisante de la cité qui connaît la prospérité. Un homme ici doit être rappelé, c'est Christophe de Blarer, qu'on surnomma le restaurateur de l'Evêché. Elu en juin 1575, il travailla au profit de Delémont en ranimant l'exploitation des mines — origine de l'industrie du fer chez nous.

La culture

Le XVIII^e siècle a ceci d'intéressant qu'il nous apporte, par la statistique, une connaissance plus précise de l'importance de Delémont et nous permet d'enregistrer un accroissement de population. Le progrès démographique provient généralement d'une amélioration des conditions de vie. En Europe, au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, la population doubla en 175 ans. A Delémont, le progrès fut plus lent. En 1710, on y dénombra 855 habitants et, en 1804, 1050. Pourtant, ce XVIII^e siècle qui, en politique, reste le Grand Siècle de l'Evêché de Bâle, devait laisser des marques importantes de son influence dans notre cité. Ce qui le caractérise, c'est la culture.

Nous avons déjà signalé l'existence des préoccupations intellectuelles dans les siècles précédents. A mesure qu'il s'instruit, l'homme a besoin de plus de confort. Nous constatons qu'un mouvement magnifique de rénovation, s'inspirant des styles classiques, se manifesta dans l'architecture delémontaine jusqu'à la Révolution.

Qu'était-ce que notre ville en ce temps-là ? Un témoignage écrit nous l'apprend : « Delémont, y lit-on, avait une société choisie et du meilleur goût parmi laquelle on comptait des gens de la plus haute naissance. Quant à la population elle-même, elle paraissait aimer la simplicité et préférait la culture de la terre à celle des belles-lettres. » Petite noblesse qui fait preuve de goût, population qui s'intéresse à son travail, voilà les deux

classes sociales delémontaines du XVIII^e siècle. Mais les styles Louis XIV et Louis XV transformèrent notre cité qu'on qualifiait d'« agglomération petite, mais propre ». Sur l'emplacement d'un bâtiment appelé autrefois la Recette, le prince éleva son Versailles avec cour et jardin (1716-21) où l'ordonnance à la française se retrouva dans le dessin des pièces d'eau et des bordures de buis. C'est le château spacieux qui existe aujourd'hui. Les citadins voulurent aussi, pour siéger, une demeure plus confortable et remplacèrent l'ancienne Maison des bourgeois par le gracieux Hôtel de Ville actuel (1742-45). Les prêtres même ne restèrent pas en arrière. On érigea l'église paroissiale Saint-Marcel de 1762 à 1773. L'administration transforma, à l'intention du bailli, la Châtellenie — que nous appelons à présent Préfecture. Et tout le cœur de la cité fut ainsi rénové par des interprétations individuelles du style Renaissance ou baroque. Aujourd'hui encore, les magnifiques grilles de fer forgé, les plafonds décorés de stucs, le beau travail de la pierre, les gargouilles de cuivre du château, la symétrie des façades nous rappellent qu'au XVIII^e siècle les préoccupations artistiques prirent le pas sur les préoccupations matérielles en maintes circonstances, et que le prince, les bourgeois ou les prêtres, connurent et apprécièrent la culture européenne. Gros effort et bel éloge pour une population de 1000 âmes !

Les remparts étant devenus superflus, on permit aux citoyens d'y pratiquer des ouvertures, d'y adosser leurs maisons, puis on combla les fossés. Peu à peu disparurent ou se transformèrent les constructions destinées primitivement à protéger la cité. Les fossés comblés permirent l'établissement de nouvelles rues ou devinrent nos promenades publiques. Pour faire revivre ce nouveau Delémont, paisible et agréable, nous pouvons, semble-t-il, sans fausser l'image de la réalité d'alors, emprunter cette description qu'Anatole France nous donne dans *l'Orme du Mail* : « Ce soir-là, M. l'abbé Lantaigne rencontra sur la promenade des remparts M. Bergeret qui passait pour un esprit distingué. M. Bergeret fit quelques pas au-devant du prêtre et le rejoignit sous les premiers ormes du Mail. Le prêtre et le professeur s'assirent sur un banc de pierre où déjà se tenaient, sans rien dire, deux vieillards pâles et lents. Devant ce banc, de vertes prairies descendaient mollement dans une brume fine, jusqu'aux peupliers qui bordaient la rivière. »

Appelons cette rivière la Sorne, voyons en l'abbé Lantaigne et M. Bergeret des Delémontains aimant l'échange des idées, et nous aurons la scène qui se déroulait autrefois et qui se répète fréquemment aujourd'hui sur la terrasse au sud de l'Église, ou sur la Promenade, notre Mail à nous.

Appréciation du trafic moderne

L'existence d'une ville est un phénomène assez important pour qu'on en veuille chercher la raison d'être. Dans le cas de Delémont, nous ne croyons pas que cette existence soit unique-

ment le fait de la volonté du prince délivrant des franchises en 1289, car il semble bien que cette cité n'ait vécu qu'au ralenti jusqu'en 1800 environ.

Il était réservé au XIX^e siècle de faire de Delémont une ville moderne. Sa position géographique lui valut, dès la création des chemins de fer, l'expansion que ses fondateurs ont dû souhaiter lui voir prendre six siècles plus tôt. Le progrès économique crée la ville ; celle-ci naît moins de son sol que de ses fonctions. Delémont confirme cette règle. Remarquons toutefois que ce centre urbain a pu se maintenir jusqu'au XIX^e siècle malgré les difficultés de toutes sortes. S'il en fut ainsi, c'est que l'existence de cette cité a engendré des profits qui dépassèrent l'effort que représentaient, pour ses bourgeois, l'entretien de ses murailles et le relèvement de ses maisons, après les incendies. Delémont semble donc avoir mobilisé assez tôt des ressources intéressantes, en avoir utilisé une partie au profit de l'urbanisme et de la culture. Nous avons là la preuve que sa position géographique était favorable, même aux époques de trafic réduit.

Delémont a, comme toute agglomération, une zone d'influence sur laquelle s'exerce l'emprise de son activité économique ou son attrait. Au cours des siècles, cette zone qui, à l'origine, ne dépassait guère les montagnes bordant l'horizon s'accrut. Le développement des chemins de fer ayant augmenté considérablement nos ressources et nos besoins, du coup notre aire géographique, qui avait déjà franchi les chaînes proches, s'étendit au loin, à la recherche des denrées et des idées que nous convoitions, tout en portant ailleurs nos créations locales.

Au début du XIX^e siècle, Delémont se sentit en mesure de favoriser l'essor d'un mouvement intellectuel, commercial ou administratif nouveau. Sous la République et l'Empire, elle occupa le rang de sous-préfecture, englobant des territoires importants allant d'Arlesheim à Courtelary, Neuveville et Bienne. Cet avantage disparut avec le régime français et le Conseil de ville tenta d'améliorer le sort de ses bourgeois en mettant en évidence les avantages de la cité. Dans une lettre qu'elles adressèrent le 25 mai 1821 à Leurs Excellences de Berne, nos autorités locales réclamèrent l'établissement de l'Officialité (tribunal ecclésiastique) et du Séminaire diocésain à Delémont, invoquant, pour faire valoir leur cause, l'agrément du site et les facilités de communications : « Delémont, belle ville, par la régularité de ses maisons et par la longueur de ses rues, se fait aussi remarquer par son site riant, par l'air pur qu'on y respire et par les eaux abondantes et salubres qu'il renferme et qui l'environnent. Delémont étant... le point central du pays, la clef des communications directes et faciles avec l'intérieur de la Suisse et de l'étranger,... il paraît naturel que cette seule considération doit le distinguer et lui donner la préférence sur tous les autres lieux plus éloignés (de Soleure) pour l'érection d'un second Séminaire et d'une Officialité. »

Quelle allait être l'impulsion indispensable à la prospérité de la cité ? En ferait-on une ville d'études, un siège administratif, le séjour d'une bourgeoisie aisée ?

Le XIX^e siècle, en fixant son orientation, y provoqua une progression économique et démographique. Alors que la population de l'Europe, encore une fois, doublait en 110 ans, celle de Delémont, à la même époque, accusait la marche ascendante suivante :

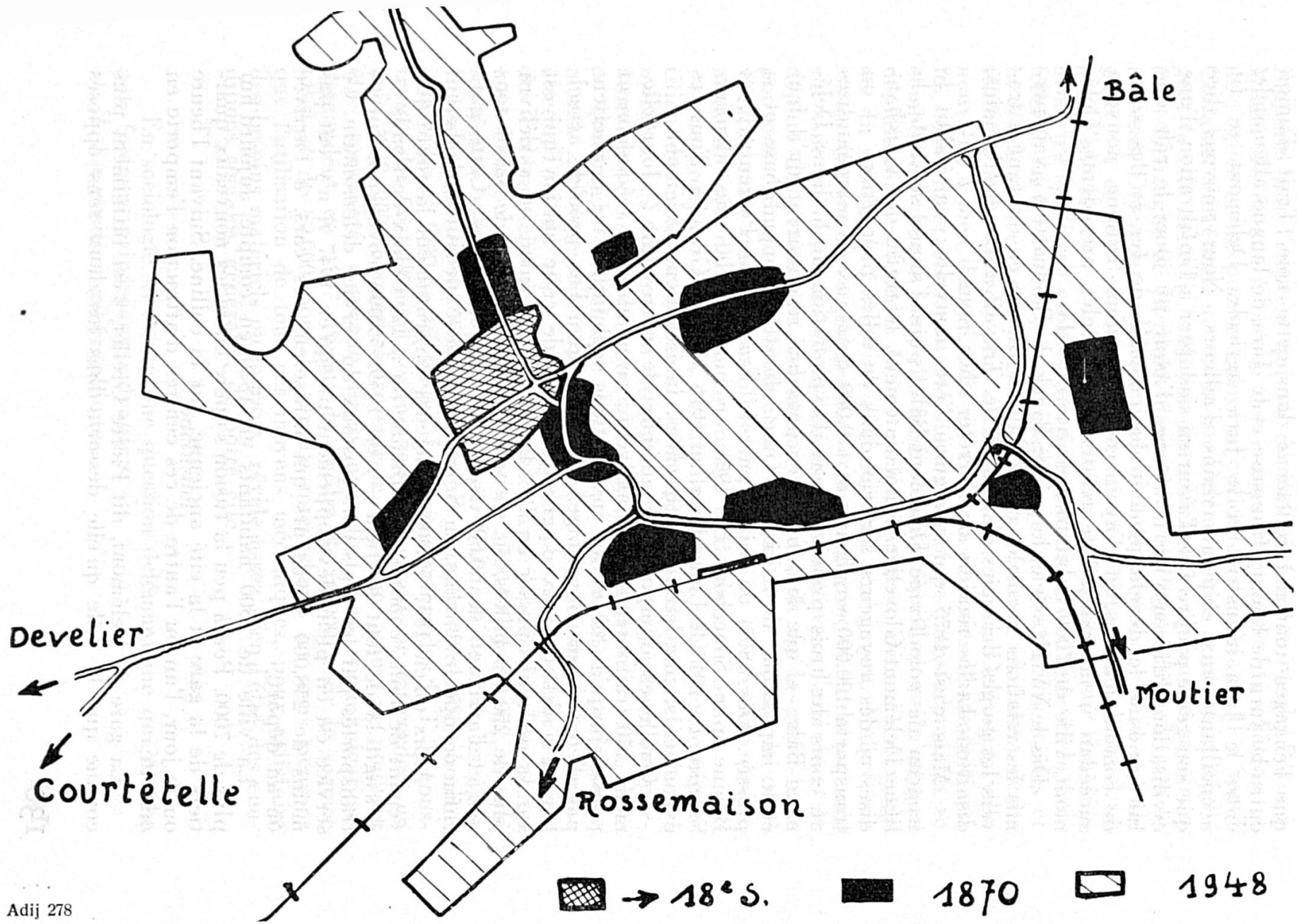
1800	1000	habitants environ
1850	1555	»
1870	2527	»
1886	5700	»
1900	5000	»

Le développement delémontain n'est pas un accident. Il devint inévitable par le rôle que Delémont fut appelée à jouer comme centre de voies de communications à grand trafic. Ce rôle, contenu en puissance dans l'établissement en cet endroit de la première cellule humaine, ne devait s'exercer pleinement qu'à la fin du XIX^e siècle. Les causes profondes de ce phénomène dépassent le cadre régional.

Faisant exception de la Renaissance, nous pouvons dire que le XIX^e siècle fut bien l'époque où l'économie publique subit la plus grande des révolutions. Il est difficile d'en apprécier l'ampleur parce que nos exigences actuelles nous apparaissent comme des nécessités. Nous vivons dans l'ambiance née des transformations que nos grands-pères ont vues ; nous avons adapté nos aspirations aux possibilités qu'offre la commodité des relations avec l'extérieur. Mais il y a peut-être plus de différence entre les hommes de 1815 et ceux de 1880, qu'entre les bourgeois du XIV^e et du XVII^e siècle. Il s'agit ici d'un autre rythme de vie.

Le XIX^e siècle est caractérisé par l'application des conquêtes de la science à la vie commune. Nous croyons inutile de citer les conséquences qu'eurent l'utilisation de la machine à vapeur, du moteur à explosion, du gaz d'éclairage, de l'électricité ou la création des chemins de fer. Mais rappelons la transformation profonde de la vie industrielle par la centralisation du travail à l'atelier et cette autre, plus importante encore, qui voulut que dans la production le facteur qualité — en honneur sous l'ancien régime — cédât le pas à la quantité. Il fallait satisfaire à des besoins accrus, il fallait utiliser toutes les ressources en travail. Plus que la proclamation de la liberté de commerce et d'industrie, les conséquences du travail à l'atelier et de la production en série ont transformé l'économie. Il est reconnu, en effet, que ni 1789, ni 1830, n'ont été suivies de révolutions économiques et pourtant cette révolution s'est faite. Delémont lui doit son accroissement de population.

Au siècle dernier, on rangeait les économistes en deux camps rivaux : les protectionnistes et les libre-échangistes. Disons qu'en politique locale, Delémont fut essentiellement libre-échangiste. Dans un Jura intéressé à la production, Delémont devint avant



Adij 278

Développement de la ville de Delémont: 1. Etat de situation au XVIII^e siècle. 2. En 1870. 3. En 1948.

tout un centre de répartition et de trafic. Sa situation géographique l'engagea tout naturellement dans cette voie. Trait d'union entre le Jura de langue française et le Jura de langue allemande, entre le Jura industriel et le Jura agricole, Delémont se fit accueillante aux éléments venus d'ailleurs. Nous pouvons dire que son génie propre fut d'avoir su s'adapter à l'infiltration d'une civilisation différente de la sienne, d'avoir pu jouer le rôle que lui imposait le développement des chemins de fer et des voies de communications, et d'avoir compris qu'un rythme nouveau succédait à la tranquillité relative des siècles précédents. Delémont, ville de 7000 habitants, est née de cela.

Dès le XVIII^e siècle, le prince Rinck de Baldenstein avait permis les relations normales entre Bâle et Bienne en ouvrant à travers les gorges des voies d'accès facile. Travail digne des Romains, disait-on. Et les rouliers de s'arrêter chez nous !

Mais c'est 1875 qui inaugura l'ère nouvelle ; on établit le tronçon de voie ferrée Delémont-Bâle, puis, l'année suivante, la ligne Delémont-Glovelier. Immédiatement, le trafic des marchandises et des voyageurs s'accrut dans de telles proportions — on transporta 100,000 voyageurs et 150,000 quintaux de marchandises au cours des trois premiers mois d'exploitation de la ligne Delémont-Bâle —, que les anciennes pataches reconnurent qu'il leur était impossible de satisfaire une clientèle si nombreuse et si pressée. Dès 1877, on put gagner la France par Porrentruy, et Bienne par Sonceboz. En 1908, on inaugura la voie Moutier-Soleure, en 1915 le Lötschberg, en 1916 Moutier-Granges. Tous ces événements, par leurs conséquences, intéressaient Delémont.

Quelle est l'importance actuelle de notre gare ? Journellement, 170 trains réguliers y arrivent ; ce nombre est fréquemment poussé jusqu'à 200 et les installations techniques ne permettent pas d'en recevoir davantage. C'est pourquoi l'on procède actuellement à des travaux d'agrandissement de cette station qui est sur le point de passer en 1^{re} classe. L'an dernier, on y délivra plus de 250,000 billets, on yregistra l'expédition de 42,000 tonnes et l'arrivée de 50,000 tonnes de marchandises. Cette gare enfin occupe le 2^e rang, en Suisse, pour les expéditions de bétail.

Alors qu'en 1857 56,000 voyageurs empruntaient la route qui, venant de Bâle, conduisait à Bienne ou à La Chaux-de-Fonds — il s'agit là de tout le Jura —, en 1939, 55,000 voyageurs furent transportés par les seuls cars postaux du service delémontain. Ce service est en plein développement puisqu'en 1947 il n'y eut pas moins de 258,000 voyageurs qui utilisèrent ces cars, à l'arrivée ou au départ.

La ville de 2500 habitants en 1870 en compte aujourd'hui plus de 7000. Peu à peu la fusion s'opère entre les nouveaux quartiers de la gare et la cité ancienne, sur la colline. Suivant l'heure ou le jour, l'un ou l'autre de ces centres d'attraction l'emporte en activité.

La gare de Delémont, dit Pierre Grellet, « est infiniment plus connue que la ville qu'elle dessert, dans les deux sens opposés

du mot ». L'étranger, en effet, connaît mal le vieux Delémont. Emporté par l'express qui va de Bâle à Genève ou de Paris à Milan, il s'étonne à la vue des masses imposantes du château et de l'église et ne pousse guère sa curiosité plus avant. Il a tort ! Certains, s'arrêtant, ne voient en Delémont que le passé et négligent la cité nouvelle. « Il y a deux Delémont, il faut le savoir, a écrit Gonzague de Reynold, dans *Cités et Pays suisses*. Il y a le nouveau Delémont, celui du bas, celui de la gare, — laid et vulgaire —, et l'ancien, sur la hauteur qui s'appuie au Jura. Une grand'rue en dos d'âne, des fontaines qui portent sur des fûts armoriés la Vierge ou des guerriers barbus, avec l'épée et la halberde en fer rouillé ; une muraille, une ou deux tours rondes et la résidence d'été des princes. » Depuis l'époque où furent écrits *Cités et Pays suisses*, plus de 50 ans ont passé. Delémont, ville nouvelle, a bien changé. Elle est en train de créer l'harmonie qui lui convient et nous pouvons déclarer que, se transformant et se complétant chaque jour, elle tend vers un équilibre qui n'est pas déplaisant. Les lourdes fautes architectoniques, nées d'une mode ou du besoin de faire vite, disparaissent peu à peu. Malgré ses styles disparates, ce grand quartier a son charme et si, du passage sur voie qui conduit à Rossemaison nous observons l'arrivée et le départ des trains, ou l'animation aux abords de la gare, nous pouvons dire que non seulement l'économiste se réjouit de cette vitalité, mais que la sensibilité de l'artiste y trouve une poésie moderne faite d'invitation au voyage et de dynamisme.

Le problème social est essentiellement un problème de répartition de toutes les valeurs : richesses matérielles ou richesses morales. Les données qui précèdent ont jeté un jour sur l'importance des échanges commerciaux qui intéressent notre ville. Pour ce qui touche à l'échange des idées, — aliment du patrimoine moral, artistique ou intellectuel —, les appréciations sont moins aisées. Tout au plus peut-on suggérer par des chiffres l'intérêt des Delémontains à rester en contact avec l'extérieur. Les postes nous distribuent annuellement plus de 2,500,000 journaux, ce qui représente un journal par jour et par habitant de tous les âges. Cette population de 7000 âmes compte actuellement 2585 abonnés à la radio et 1000 au téléphone. L'administration des P. T. T. construira des installations techniques permettant de raccorder, en août 1949, 2000 abonnés à la centrale, le réseau actuel ne pouvant être surchargé d'aucune ligne nouvelle. Les communications demandées en 1947 furent de l'ordre de 60,000 pour le service local et de 80,000 pour le service interurbain. Et nous pensons que l'utilisation de tous ces moyens mécaniques, pour satisfaire des besoins matériels ou moraux, révèle assez bien l'état des conditions sociales, générales, de notre cité.

Conclusion

En sociologie, il existe une question delémontaine qui touche aux facteurs principaux suivants :

1. La position géographique.

2. Les données historiques et la persistance de la tradition.
3. L'importance du trafic.

L'existence d'une gare très active et l'exploitation des minerais, à laquelle a survécu l'industrie métallurgique, ont eu pour conséquence :

- a) l'établissement chez nous d'une population de spécialistes, de techniciens et d'hommes d'affaires,
- b) la cohabitation d'une population de langue française (74 % env.) et d'une importante minorité de langue allemande (26 % env.) qui, tout en s'adaptant, modifie le caractère delémontain et lui apporte des valeurs qui lui sont propres.

Dans un puzzle, toutes les fractions ont leur place et sont nécessaires à l'image d'ensemble. Pour Delémont, tous les problèmes abordés sont à considérer pour comprendre le présent. Quant au futur, nous dirons qu'une contrée ouverte et pénétrable comme la nôtre ne peut produire, à la longue, que des gens qui lui ressemblent. Il est à souhaiter que l'esprit delémontain, héritage du passé, mais facteur de l'avenir, reste largement ouvert, comme la cité où il s'est développé.

Pierre Rebetez.

Une mission politique de Xavier Stockmar en pays neuchâtelois

Dès le 1^{er} janvier 1847, succédant à Zurich, Berne est canton directeur de la Confédération. Lourde de périls est la tâche incombant au gouvernement de 1846, qui doit consacrer la plus grande partie de son temps aux affaires fédérales et où le Jura est représenté par Xavier Stockmar, de Porrentruy, et Cyprien Revel, de La Neuveville. Le 6 janvier on annonce que la révolution gronde dans le canton de Fribourg. Le « Vorort » s'empresse de lever des troupes et charge deux commissaires, Stockmar et Wieland, conseiller d'Etat argovien, de se rendre en pays fribourgeois et de faire rapport à la Diète sur la situation. Les deux délégués fédéraux avaient en particulier pour mission de solliciter la mansuétude du gouvernement fribourgeois en faveur des insurgés.

Au début du mois d'octobre Xavier Stockmar est appelé à remplir en pays neuchâtelois une mission encore plus délicate.

On sait le rôle que jouait Neuchâtel depuis quelques années dans le concert helvétique. En 1852 s'était produite une dissidence au sein de la Confédération. Les délégués d'Uri, de Schwytz-Intérieur, d'Unterwald, de Bâle-Ville, du Valais et de Neuchâtel se réunirent à Sarnen pour protester contre l'admission de deux nouveaux demi-cantons (Bâle-Campagne et Schwytz-Extérieur). La